



L'examen ci-joint qui s'est déroulé en avril 2024, constitue des exemples de questions possibles donnés à titre indicatif et donc de façon **non exhaustive**.

Il va de soi qu'il est impossible d'évaluer tous les points du programme en profondeur dans une épreuve de maximum 3 h, l'examen reprendra la même structure.

Examen	
Matière	FORMATION SOCIO-ECONOMIQUE
Jury	CESS P
Cycle	2023-2024/2
Lieu et date	Liège, le 10 avril 2024

CADRE À REMPLIR PAR LES SURVEILLANTS

Heure de sortie	
-----------------	--

Résultats	
Détail	Note
Partie 1 : le citoyen et l'Etat	/ 58
Partie 2 : volet économique	/37
Partie 3 : interactions médiatiques	/36
TOTAL	/131
Résultat	/20

CONSIGNES GENERALES

- Indiquer votre numéro de copie sur chaque page.
- Utiliser le verso des feuilles comme brouillon ou les 2 dernières pages. Ce qui est indiqué au verso des copies d'examen ou sur un brouillon n'est pas pris en compte lors des corrections. Les brouillons sont obligatoirement repris
- Rangez et éteignez votre GSM ainsi que tout autre objet connecté.
- N'utilisez que le papier fourni par les Jurys.
- Pour les questions ouvertes, les principales étapes nécessaires à l'obtention d'un résultat doivent apparaître et être justifiées.
- Ne pas laisser de réponses au crayon

Matériel autorisé : correcteur orthographique, matériel de base d'écriture, calculatrice non graphique et non programmable, latte, équerre, rapporteur et compas.

Matériel refusé : tout type d'objet connectable (téléphone, montre,...), feuilles de brouillon personnelles et notes, correcteur (tipp-ex,...), calculatrice graphique, calculatrice programmable.

PARTIE 1 : le citoyen et l'Etat.

/ 58

1. Complétez le texte lacunaires suivant, relatif à l'organisation de l'Etat belge **/11**

En 2023, le Roi des Belges Philippe a fêté ses dix ans de règne.
Comme les Rois qui l'ont précédé, il a des pouvoirs qui sont limités: c'est pour cette raison que l'on dit que la Belgique est une monarchie

.....

En tant que membre du pouvoir exécutif fédéral, le Roi signe des textes appelés (Deux mots). Ces textes doivent être signés également par un ou plusieurs

En tant que membre du pouvoir législatif fédéral, il signe des textes appelés

Ces textes sont votés le plus souvent par des
parfois par des

Lors de la succession de Philippe, une situation inconnue en Belgique jusqu'à présent se produira, à savoir

Progressivement, on a vu apparaître en Belgique, à côté des Provinces et des Communes, de nouvelles divisions territoriales appelées les Régions et les Communautés, qui ont reçu beaucoup de matières à gérer. Depuis, la Belgique est devenue un Etat

Les trois Régions sont: la Région wallonne, la Région flamande et la Région

Les trois Communautés sont: la Communauté française, la Communauté germanophone et la Communauté

2. Parmi les différentes possibilités proposées, choisissez la bonne réponse, en l'entourant: **/3**

- a) En Belgique, on pratique une démocratie: directe - parlementaire;
- b) En Belgique, le référendum (demander l'avis des citoyens) est prévu dans la Constitution: oui - non;
- c) En Belgique, un groupe de citoyens peut s'adresser collectivement aux autorités du pays par: des demandes - des pétitions - des requêtes (préciser le nom officiel!).

3. Voici une série d'actes posés par des citoyens résidant en Belgique. Pour chacun de ces actes, précisez si le citoyen devra s'adresser à l'Etat central, à la Région ou à la Communauté, et précisez la matière concernée (exemple: l'enseignement): **/10**

- a) Francis souhaite déposer une plainte contre son voisin Michel pour infraction à la loi sur le tapage nocturne.

Il devra s'adresser à

Matière concernée:

- b) Aurélie, enseignante, souhaiterait obtenir des informations sur les congés scolaires de la prochaine année scolaire.

Elle devra s'adresser à

Matière concernée:

c) Laure et Simon, mariés depuis plusieurs années, sont en attente d'un logement social depuis plusieurs mois. Ils sont inscrits sur une liste d'attente, mais désespèrent d'en obtenir un.

Ils devront s'adresser à

Matière concernée:

d) Pour renforcer ses effectifs, l'armée organise une campagne de promotion des métiers militaires. André est intéressé par cette campagne et souhaite obtenir davantage d'informations.

Il devra s'adresser à

Matière concernée:.....

e) Directeur d'un petit théâtre, René souhaiterait obtenir des subsides pour le bon fonctionnement de celui-ci.

Il devra s'adresser à.....

Matière concernée:

4. Chacune des affirmations suivantes, relatives à l'Etat central, aux Régions ou aux Communautés, est-elle vraie (V) ou fausse (F). Entourez chaque fois la bonne réponse. **/5**

- La Communauté française est la Communauté la moins étendue de Belgique V F

- En Belgique, seule la Chambre des Représentants vote toutes les lois V F

- Les textes votés par les Régions et par les Communautés s'appellent des décrets V F

- Les Régions sont liées à une culture, tandis que les Communautés sont liées à un territoire. V F

- Un texte signé uniquement par un Ministre national s'appelle un arrêté ministériel V F

5. Questions sur les élections en Belgique.

/17

a) En quelle année aura lieu en Belgique chacune des élections suivantes: **/5**

- a) Les élections provinciales:
- b) Les élections européennes:
- c) Les élections régionales:
- d) Les élections législatives:
- e) Les élections communales:

b) Expliquez la signification des différentes expressions suivantes, relatives à l'exercice du droit de vote: **/12**

1. Le vote par procuration.

.....

.....

.....

2. Un vote nul.

.....

.....

.....

3. Un vote blanc.

.....

.....

.....

4. Un témoin lors du dépouillement des votes.

.....
.....
.....

6. Les partis politiques en Belgique. /12

Chacun des textes suivants s'applique à un parti politique belge déterminé. Dans la liste des partis proposés, précisez chaque fois le parti concerné et situez-le sur l'axe idéologique repris ci-après.

Partis proposés: PS - MR - Vlaams Belang - Ecolo – Les Engagés (ex-CDH) - PTB.

Axe idéologique: Extrême-gauche - Gauche - Centre - Droite - Extrême-droite.

a) La préservation des ressources naturelles et des écosystèmes doit selon eux être un critère déterminant dans les choix politiques. Ils luttent pour un développement durable.

Parti:

Position sur l'axe:

b) Les membres de la société ne sont pas considérés comme égaux et ne bénéficient d'aides que s'ils sont Flamands.

Parti:

Position sur l'axe:

c) Sur le plan économique, ce parti s'oppose au système capitaliste, à la liberté absolue des échanges économiques et à la privatisation des profits. Ils défendent une politique de rupture.

Parti

Position sur l'axe:

d) Ce parti est avant tout attaché aux valeurs d'égalité et de justice sociale, ainsi qu'à la primauté de l'intérêt collectif sur les intérêts individuels. Il défend donc prioritairement les classes les moins favorisées.

Parti:

Position sur l'axe:

e) Ce parti défend des valeurs humanistes qui trouvent notamment leurs sources dans la tradition chrétienne. Ce mouvement politique prône en général la modération.

Parti:

Position sur l'axe:

f) La logique fondamentale soutenue par ce parti est que la production de richesses détermine le bien-être social et apporte plus de liberté.

Parti:

Position sur l'axe:

PARTIE 2 : volet économique.

/37

QUESTION 1 : Budget et Droit

/ 11

Jean travaille comme enseignant et Marie est comptable dans une entreprise textile. Ils ont deux enfants et vivent dans un appartement confortable pour lequel ils ont contracté un prêt hypothécaire. Ils possèdent une vieille voiture diesel qui nécessite des réparations fréquentes et coûteuses. Récemment, la voiture a eu besoin d'une réparation majeure. Attirés par les avantages environnementaux et économiques d'une voiture électrique, ils envisagent de changer de véhicule. Cependant, ils sont déjà dans une situation financière délicate en raison de plusieurs crédits à la consommation et de dépenses imprévues liées à la santé des enfants. Voici leur situation :

Dépenses Mensuelles :

Nourriture et courses : 600 €

Frais de transport (diesel et entretien de la vieille voiture) : 400 €

Factures (électricité, eau, Internet, téléphone) : 250 €

Assurances (santé, habitation, voiture) : 700 €

Loisirs et extras (sorties, abonnements, etc.) : 150 €

Frais de scolarité et activités des enfants : 200 €

Soins dentaires enfants non remboursés : 450 €

Remboursement prêt immobilier : 1800 € (reste 15 ans)

Cartes de crédit et crédits à la consommation : 200 € (diverses échéances)

Remboursement prêt personnel (rénovation appartement) : 350 € (reste 3 ans)

Revenus Mensuels :

Jean : 3 000 €

Marie : 2 300 €

Allocations familiales : 300 €

☞ Répondez aux questions suivantes :

- Qu'est-ce qu'un emprunt hypothécaire ?

/1

.....

- Combien leur resterait-il en fin de mois pour faire face aux dépenses imprévues ?

/1

.....

- A combien se chiffrent leurs dépenses fixes mensuelles ?
(Détaillez votre calcul...)

/2


.....

.....


- Voici cinq offres de crédit pour leur éventuelle nouvelle voiture :

Le prêt vert plus intéressant pour des emprunts importants

Comparaison d'un prêt pour l'achat...
(crédit de 19 500 € sur 48 mois)



... d'une voiture électrique



... d'un véhicule diesel

... d'une voiture électrique			Banque	... d'un véhicule diesel		
Taux	Mensualité	Coût total du crédit		Taux	Mensualité	Coût total du crédit
1 %	414,60 €	400,72 €	Volta Bank	1,99 %	422,80 €	794,40 €
1 %	414,60 €	400,72 €	Crédit Eclair	3,34 %	434,12 €	1 337 €
0,90 %	413,76 €	360,42 €	B-Silent	0,95 %	414,18 €	380,56 €
1,50 %	418,81 €	603 €	Banque Lupin	3,85 %	449,13 €	2 058 €
0,98 %	414,43 €	392,64 €	Keep Calm Crédit	3,70 %	440,81 €	1 658,88 €

☞ **Attention** : il convient d'ajouter les frais de dossier suivants au coût total du crédit:

Volta Bank	100 €
Crédit Eclair	60 €
B-Silent	75 €
Banque Lupin	20 €
Keep Calm Crédit	60 €

☞ Combien leur coûterait au total le crédit le plus intéressant ? **/1**

.....

☞ Auprès de quelle banque serait-il souscrit ? **/1**

.....

☞ ces banques devraient afficher un TAEG pour à chacune de leur offre, ce qu'elles ne font pas... :

- que signifient les 4 lettres TAEG ? **/1**

.....

.....

- en quoi ce TAEG consiste-t-il réellement ? **/2**

.....

.....

☞ si vous deviez conseiller ce couple face à ce projet, que leur diriez-vous et pourquoi ? **/2**

.....

.....

.....

QUESTION 2 : Budget et Droit

/ 3

b) Précisez au moyen d'une croix le type de revenu évoqué :

	professionnel	mobilier	immobilier	de remplacement
Allocation de chômage				
Dividende				
Traitement				
Intérêts				
Loyer				
Revenu cadastral				

QUESTION 3 : La sécurité sociale belge

/ 11

a) Quelles sont les sources de financement de l'ONSS ?

/2

.....

b) L'ONSS couvre divers secteurs ; parmi ceux-ci, citez-en deux qui poseront problème dans un avenir proche...

/1

.....

c) Expliquez pourquoi selon vous ces deux secteurs poseront problème dans un avenir proche **/3**

.....

.....

.....

d) A partir de la liste de situations ci-dessous, à quel organisme les personnes suivantes auront-elles affaire ? **/5**

Liste des organismes en lien avec la sécurité sociale :

INAMI, ONEM, ONVA, SFP, FEDRIS, INASTI, FAMIWAL, FAMIRIS

Situations	Organisme
Pierre a été licencié par son patron pour raisons économiques	
Julie a 65 ans et vient de terminer sa carrière professionnelle	
Paul, victime d'un grave accident de travail, est handicapé à 66%	
Jeanne, commerçante, a été hospitalisée durant trois semaines	
Jenny habite Liège et a 3 enfants à charge	

QUESTION 4 : Budget de l'Etat.**/4**

- a) Indiquez par une croix si les recettes suivantes sont fiscales, parafiscales ou non fiscales:

	fiscales	parafiscales	non fiscales
droits d'accises sur le carburant			
loyer d'un immeuble « ancienne douane »			
Précompte professionnel			
cotisations à l'ONSS			

- b) Indiquez par une croix si les dépenses suivantes sont des dépenses de fonctionnement, d'investissement ou de transfert.

	fonctionnement	investissement	transfert
L'intégration de l'intelligence artificielle dans les programmes informatiques de l'administration			
Le paiement des rémunérations des enseignants			
Le paiement des allocations de chômage			

QUESTION 5 : Déclaration fiscale et imposition.

/8

A partir du document **en annexe 1**, répondez aux questions suivantes :

- Qu'est-ce qu'un Avertissement-Extrait de Rôle ?

/1

.....

- Qu'est-ce que le Revenu Cadastral ?

/1

.....

- Qu'est-ce que le Précompte Immobilier ?

/1

.....

- A qui sont destinées les sommes prélevées ?

/2

.....

- Vrai ou Faux ?

/3

• Jacques a gagné 1077,38 €

V F

• Le précompte immobilier a été calculé sur le revenu cadastral indexé

V F

• Le paiement doit se faire au plus tard le 26/07/2023

V F

• Si Jacques n'est pas d'accord avec ces calculs, il peut téléphoner au 081/330 001 pour déposer une réclamation

V F

• Le précompte immobilier se serait chiffré à un autre montant si la maison de Jacques était située à Bruxelles

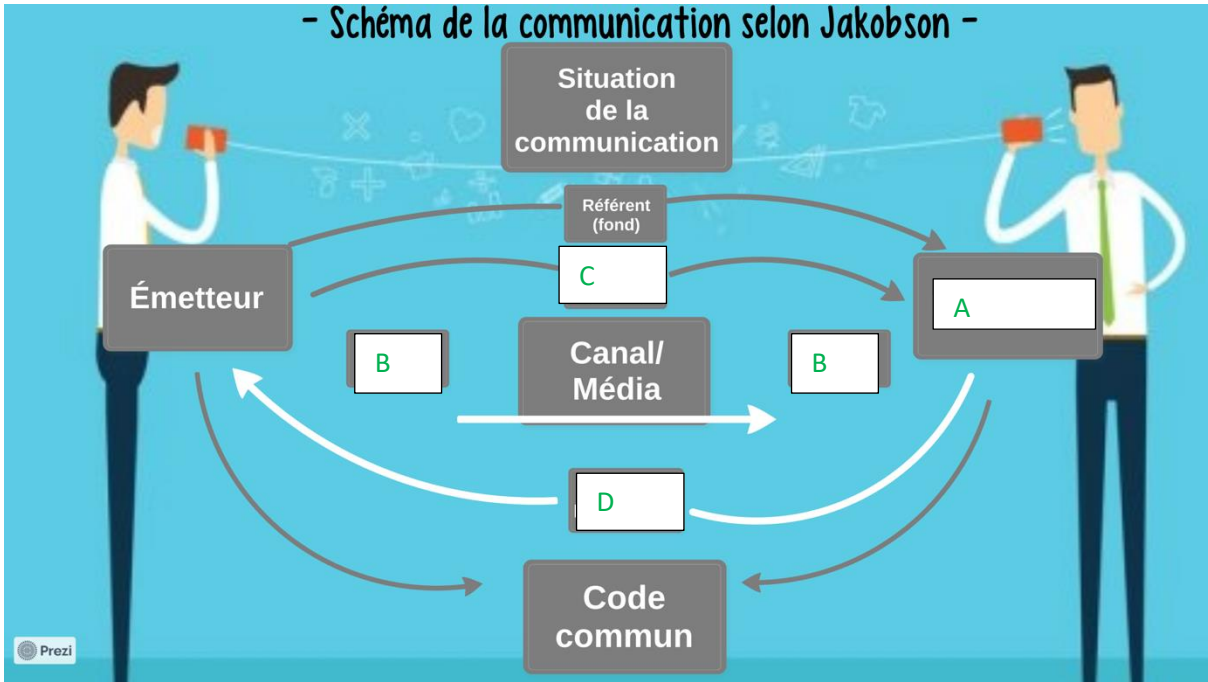
V F

• Le revenu cadastral concerné est celui de 2022 puisque l'exercice d'imposition est de 2023

V F

PARTIE 3 : interactions médiatiques.

1. Complétez les éléments manquants dans le schéma de la communication de Jakobson. **/4**



A =

B =

C =

D =

2. **Remplacez la situation suivante dans le schéma de communication en identifiant au minimum 5 composantes du schéma (ex : le Français = code commun).** **/5**

Mediamarkt recrute des jobistes :

Nicolas envoie par mail sa candidature au service des Ressources Humaines pour un entretien de sélection pour un contrat d'étudiant pour le mois de juillet. Il a dû le renvoyer deux fois, car il y a eu une coupure d'internet.

1.	
2.	
3.	
4.	
5.	

3. Complétez la définition concernant l'identité numérique d'une personne. *17*

L'identité numérique" est constituée de l'ensemble des contributions et des laissées en ,
..... ou non.

Les traces sont celles que tu crées lorsque tu complètes un formulaire, publies des photos, un commentaire, un cv, des photos, un avis sur un achat en ligne ...

Les traces..... sont de deux types :

- Les
- L'.....

4. Lisez l'histoire et donnez deux conseils pertinents quant à l'utilisation de son image sur les réseaux sociaux. /4

Un concours de Miss



Super ! Vous participez à un concours de beauté (local). Vous le gagnez ou vous êtes l'une des dauphines. Un photographe du journal est également présent, vous posez extrêmement fière et vos photos sont publiées quelques jours plus tard. La publication ne figure pas uniquement dans le journal en version papier mais aussi dans la version en ligne et sur les médias sociaux. Par la suite, vous recevez toutes sortes de réactions - la plupart positives et de temps en temps un peu plus négatives mais soit, ces réactions-là sont peut-être dictées par la jalousie. En effet, vous avez été brièvement sous le feu des projecteurs et personne ne vous l'enlèvera.

Quelques années plus tard, vous avez terminé l'école ou l'université et vous allez travailler ou vous recherchez un job d'étudiant. Pleine de courage, vous commencez à postuler. Votre futur employeur souhaite évidemment savoir à qui il a affaire et tape votre nom dans un moteur de recherche en ligne. Il voit notamment s'afficher les photos de votre concours de beauté et va peut-être vous considérer autrement sur la base de ces photos. Il est même possible qu'à cause de cela, vous n'obteniez pas l'emploi que vous souhaitiez si ardemment... Tiré par les cheveux ? Absolument pas - cela s'est passé dans la vie réelle. L'exemple donné ici traite d'une élection miss métal au cours de laquelle l'intéressée avait posé fièrement en tant que métalleuse. Des années plus tard, elle a souhaité que les photos soient supprimées car elle craignait que des employeurs potentiels ne la considèrent autrement et qu'elle ne soit plus prise en compte pour certains emplois, précisément ceux qu'elle préférait.

Conseil 1
Conseil 2

5. Puis-je prendre ces photos, puis-je les diffuser ?

/6

	Je peux prendre la photo	Je peux publier la photo sur fb/insta
<p>1</p> 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Oui avec consentement <input type="radio"/> Non 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Oui avec consentement <input type="radio"/> Non
<p>2</p> 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Oui avec consentement <input type="radio"/> Non 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Oui avec consentement <input type="radio"/> Non
<p>4</p> 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Oui avec consentement <input type="radio"/> Non 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Oui avec consentement <input type="radio"/> Non

6. Associe chacune d'elles aux différents cas présentés ci-dessous.

/10

outrage aux bonnes mœurs – divulgation méchante – cyber-harcèlement – traitement illégal de données à caractère personnel – racisme – injures – usurpations d'identité – calomnie – menaces – hacking

Chaque jour, Jonathan passe son temps à insulter une collègue de classe par SMS. Celle-ci s'est plaint. Il risque une peine pénale.	
Sur Facebook, Julien accuse Marc d'avoir commis un vol sans en apporter la preuve.	
Le patron d'Arnaud le menace de licenciement s'il n'accepte pas d'exécuter un ordre humiliant.	
Un gérant fait régulièrement appel à une agence d'intérim pour compléter son équipe pendant les fêtes. Il communique par échange de mails. Un jour, il demande explicitement à l'employée d'éviter de lui « envoyer des personnes d'origine arabe ».	
Sur Facebook, Justine insulte clairement Patrick de	
Julien a diffusé sur Internet une vidéo où l'on peut le voir en pleine relations sexuelles.	

<p>Barbara a commandé une nouvelle coque pour son smartphone sur un site en ligne. Elle s'est rendue compte que celui-ci avait envoyé ses données personnelles à un autre commerçant qui lui envoie régulièrement de la publicité, sans son consentement.</p>	
<p>Jeanne a reçu un message de son amie Pascale. Dans celui-ci, Pascale explique qu'elle a besoin d'argent urgemment. Jeanne fait sa petite enquête et elle se rend compte que Pascale n'a jamais demandé cela.</p>	
<p>Sur Twitter, Jérôme relate au grand public que son voisin se rendait régulièrement au bar d'à côté et revenait complètement saoul.</p>	
<p>En classe, pendant que Thierry était parti demander un renseignement au professeur, Fabian a pris les commandes de son ordinateur et a changé le mot de passe de sa messagerie.</p>	



ANNEXE 1

SERVICE PUBLIC DE WALLONIE FINANCES
 DÉPARTEMENTS DE LA PERCEPTION ET DU RECouvreMENT, DE L'ÉTABLISSEMENT ET DU CONTRÔLE
 Av. Gouverneur Bovesse 29 - 5100 Namur (Jambes)
 E-mail : factuelle.wallonie@spw.wallonie.be
 Call Center : 0811000 001

Jacques VANPYPERZEELE
 Rue des Quatre Vents, 77
 4000 Liège

Objet : Prêcompte immobilier (PRI) - Avertissement-extrait de rôle (AER)

Madame, Monsieur,

Cet avertissement-extrait de rôle vous est adressé car vous êtes titulaire au **01/01/2023** d'un droit réel sur un ou plusieurs immeuble(s) situé(s) en RÉGION WALLONNE. A ce titre, vous êtes redevable du **prêcompte immobilier** dont le récapitulatif est repris ci-dessous.

Redevable(s)	58010108997	Exercice d'imposition	2023
Division cadastrale	464961 DV LIEGE	PRI brut	1 327,38
Groupeement cadastral	00007	Total des réductions	250,00
N° article de rôle	1234567899876543	Amende	0,00
Rôle rendu exécutoire le :	20/07/2023	Total à payer	1 077,38
AER envoyé le :	26/07/2023	Date limite de paiement	26/09/2023

Taux d'imposition (%)	Région	Province	Commune	Total	Réductions
Bien ordinaire	1,2500	23,6875	32,5000	57,4375	2 enfants à charge

Base d'imposition	Total revenu cadastral net	Index	Total revenu cadastral indexé	Total PRI brut	Total des réductions	Amende	Impôt dû
Bien ordinaire	1 105,00	2,0915	2 311,00	1 327,38	250,00	0,00	1 077,38

Veuillez effectuer le paiement exclusivement avec les données reprises sur le bulletin de virement ci-dessous : mentionnez **uniquement la communication +++000/0020/00007+++** et utilisez le **numéro de compte BE09 0910 1234 5678**.

ORDRE DE VIREMENT

Si complet, à la main, n'indiquer qu'une seule MAJUSCULE ou un seul chiffre noir (ou bleu) par case.

Montant: **1 077,38** EUR

Compte destinataire (BIC): **GKCCBEBB**

Nom et adresse destinataire: **Jacques Vanpyperzeele
Rue des Quatre Vents, 77
4000 LIEGE**

Compte bénéficiaire (IBAN): **BE09 0912 1503 2457**

Nom et adresse bénéficiaire: **SERVICE PUBLIC DE WALLONIE FINANCES
Av. Gouverneur Bovesse 29
5100 Namur (Jambes)**

Communication: **+++666/0999/57193+++**

Références légales

- Code des impôts sur les revenus 1992 (CIR 92);
- Loi spéciale du 16 janvier 1989 relative au financement des Communautés et des Régions;
- Décret du 6 mai 1999 relatif à l'établissement, au recouvrement et au contentieux en matière de taxes régionales wallonnes;
- Arrêté du Gouvernement wallon du 16 novembre 2000 portant exécution du décret du 6 mai 1999 précité.
- Décret du 17 décembre 2020 portant les adaptations législatives en vue de la reprise du service du précompte immobilier par la Région wallonne.

Etablissement de la taxation

- **Disposition générale** : l'impôt est perçu par voie de précompte chaque année sur les revenus de biens immobiliers sis en Belgique (Art. 249 CIR 92).
- **Exercice d'imposition** : l'exercice d'imposition au précompte immobilier est le millésime de l'année dont les revenus servent de base au dit précompte (Art.19 alinéa 2 du décret du 6 mai 1999).
- **Lieu d'imposition** : le lieu d'imposition du précompte immobilier est le lieu où le bien immobilier se situe (art.5 §2 de la Loi spéciale du 16 janvier 1989).
- **Redevables** : le précompte immobilier est dû, d'après les modalités déterminées par le Gouvernement wallon, par le propriétaire, possesseur, emphytéote, superficiaire, ou usufruitier des biens imposables (Art. 251 CIR 92).
- **Taux d'imposition** : le précompte immobilier s'élève à 1,25 p.c. du revenu cadastral tel que celui-ci est établi au 1er janvier de l'exercice d'imposition, conformément à l'article 518 (Art. 255, § 1er CIR 92).

A défaut de paiement dans le délai requis, des intérêts de retard pourront être exigés (Art. 29 du décret du 6 mai 1999 précité).
Les tarifs sont consultables sur le site www.finances.wallonie.be.

Réclamation (Art. 25 – 27 du décret du 6 mai 1999 précité)

Si vous souhaitez contester la taxe établie, vous devez introduire une réclamation. Veuillez y mentionner la nature de l'impôt, la division cadastrale, le n° d'article de rôle et votre numéro de registre national ou n° d'entreprise.

La réclamation doit **obligatoirement**¹ :

- être **écrite** (courrier ordinaire ou électronique, l'utilisation du recommandé n'est pas obligatoire) par le redevable ou son mandataire avéré par la procuration qui devra être jointe. Aucune réclamation ne peut valablement être acceptée par téléphone. L'utilisation du formulaire de contestation, disponible sur www.finances.wallonie.be, facilite l'introduction et le traitement d'une réclamation;
- parvenir au plus tard dans les **6 mois de la date d'effet de la notification de l'avertissement-extrait de rôle**;
- être **motivée**, les raisons pour lesquelles l'imposition est contestée doivent être énoncées clairement ;
- être adressée à SPW Finances, avenue Gouverneur Bovesse 29 à 5100 Namur (Jambes) ou par mail à l'adresse fiscalite.wallonie@spw.wallonie.be, à l'attention du Directeur du Contentieux Administratif.

Remarque importante : l'introduction d'une réclamation ne suspend pas l'obligation d'acquitter les taxes.

Règlement général sur la protection des données

Vos données à caractère personnel sont traitées dans le respect des législations applicables. Elles sont uniquement utilisées pour l'établissement, la perception, le recouvrement, la contestation et le contrôle relatifs aux taxes wallonnes dans le respect du décret du 6 mai 1999. Pour de plus amples informations, référez-vous à la page "vie privée" du site www.finances.wallonie.be.

¹La réclamation doit répondre à ces critères, sous peine d'irrecevabilité.

[Tapez ici]

[Tapez ici]